La Commune

Entériner la loi El Khomri ? Pas question !

A propos d'une pétition « unitaire »
La Lettre de La Commune, nouvelle série, n°2 – samedi 18 juin 2017

Une pétition « de gauche » vient d'être lancée sur le thème *« Nous refuserons une loi travail bis par ordonnance ! »* [1]. Parmi les éminents signataires : Gérard Filoche (PS) Eric Coquerel (Parti de gauche – mélenchoniste) André Chassaigne (PCF) et deux dirigeants Europe Ecolo-les verts. S'y ajoutent Philippe Poutou et Christine Poupin, porte-parole du NPA. A croire que l'unité n'a pas de prix. Par contre, cette sorte d'unité-là a un coût politique et social. Pour nous, c'est NON, voici pourquoi.

Le titre, en lui-même laisse perplexe : « nous refuserons une loi travail bis par ordonnance ». Ah bon ? Et, si elle n'était pas présentée par ordonnances, que faudrait-il dire ?

Pour notre part, nous sommes certains d'exprimer simplement l'aspiration de la grande majorité des salariés et de la jeunesse :

Ni loi El Khomri 1, Ni loi El Khomri 2, abrogation totale, ni amendable, ni négociable !

Au coin de l'absurde

Sous ce rapport, la pétition est frappée au coin de l'absurde. Jugeons-en par cet extrait :

« En 2016, de mars à septembre, des centaines de milliers de personnes, de jeunes, de salariés, de précaires, se sont mobilisés pour empêcher la loi travail d'être votée à l'Assemblée nationale. Cette loi était refusée majoritairement dans le pays, comme l'ont montré toutes les enquêtes d'opinion. Elle n'avait même pas de majorité dans le syndicalisme. Sa mise en place a eu lieu en dehors du cadre légal qui oblige à

négocier avec les syndicats toute modification importante du Code du travail. Et elle a été imposée par la technique antidémocratique de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, parce que le gouvernement n'avait pas de majorité dans son propre camp.

Aujourd'hui élu, Emmanuel Macron prétend effacer des mémoires ce mouvement de protestation sociale et politique de l'année 2016, en généralisant à toutes les dispositions du contrat de travail ce que la loi El Khomri avait limité à l'emploi. Dans son projet de révision à la hussarde du Code du travail, les salaires, la durée effective du travail, les conditions de travail seraient aussi visés. Il y aurait un code du travail par entreprise, c'est-à-dire plus de Code du travail du tout. »

La loi El Khomri 1, c'est trop, et trop c'est toujours beaucoup trop

Première remarque : si réellement, il n'est pas question d'effacer « le mouvement de protestation sociale et politique », alors, pourquoi donc, les pétitionnaires n'exigent-ils pas l'abrogation immédiate de la loi El Khomri ?

Deuxième remarque : N'exigeant pas l'abrogation de la loi El Khomri, les pétitionnaires relativisent la portée réelle de cette loi en insinuant qu'elle ne mettrait pas en cause « la durée effective du travail, les conditions de travail, les salaires ». A se demander pourquoi des millions de salariés et de jeunes ont manifesté pour le retrait de cette loi indigne, pourquoi toutes ces grèves tout au long du printemps 2016, pourquoi ce refus de l'immense majorité de la population.

Trois vérités bonnes à dire :

Rappelons donc deux ou trois vérités bonnes à dire :

1. La loi El Khomri est le premier volet de la réforme du marché du travail
2. l'avant-projet d'ordonnance Macron est le copié-collé de l'avant projet de la loi El Khomri rendu public en février 2016
3. Ces deux premiers volets s'ils ne sont pas mis à bas permettrait à Macron d'ordonner la « réforme » liquidatrice de la Sécurité sociale puis la suppression des régimes spéciaux de retraites etc

L'ensemble de ces volets de la furie « réformatrice » des capitalistes et des banquiers forment un Tout. Par conséquent, en ce moment, la condition première du l'unité, c'est l'exigence : **abrogation totale de la loi El Khomri et arrêt total de la réforme du marché du travail.** Hors de quoi, point de salut !

18 juin 2017

1. https://www.change.org/p/appel-nous-refuserons……

Modifié le dimanche 18 juin 2017

Voir aussi dans la catégorie Lettre de la Commune - Chronique Hebdo

Il y a quelque chose de pourri au royaume de Macron

Un pouvoir en marche pour sa réélection qui n'en finit pas de traîner des casseroles judiciaires … Une classe politique en décalage total avec la clairvoyance des masse … la fin de régime... »

« La colère sociale est là » ...

A la question ; « Craignez-vous un printemps social ? », Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, invité au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du 31 janvier 2021, avait répondu : « Non, je... »

Nous sommes en guerre … contre Macron !

Leurs élections valent plus que nos vies ! Au plus haut niveau de l'État, toutes et tous savaient, aucun.e n'a rien fait ! C'est l'aveu de l'ex-ministre de la santé, Agnès Buzyn, fait... »

Pour en finir avec Macron !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 124 - Jeudi 30 janvier 2020 Après 56 jours d'un conflit historique, c'est peu dire que Macron et sa politique sont rejetés p une grande majorité... »

PAS DE RETRAIT, PAS DE TRÊVE ! PAS DE RETRAIT, PAS DE RENTRÉE !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 123 - Samedi 28 décembre 2019 Déjouant tous les pronostics, la détermination et la pugnacité des grévistes restent intactes au 24ème jour de grève... »

Contre Macron et sa réforme des retraites : grève générale !

La démonstration de force des salariés contre la réforme des retraites engagée le 5 décembre se poursuit et certains secteurs très déterminés comme les transports publics (SNCF, RATP),... »